

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 juin 2020

OBJET :

**Désignation des représentants aux conseils
des écoles maternelles et élémentaires de la ville**

**Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n°18**

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, l'article D. 411-1 du code de l'éducation stipule :
«Dans chaque école, le Conseil d'école est composé des membres suivants :

2° Deux élus :

a) Le maire ou son représentant ;

b) Un Conseiller Municipal désigné par le Conseil Municipal ou, lorsque les dépenses de fonctionnement de l'école ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, le Président de cet établissement ou son représentant».

Il appartient à l'assemblée de se prononcer, étant entendu que le Conseil d'école est constitué pour une année, et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Il est précisé conformément à l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner ses représentants aux différents Conseils d'écoles.

DELIBERATION

Sont proposées les candidatures suivantes :

- Ecole maternelle J. Prévert : MME Brigitte SCHINDLER
- Ecole maternelle S. Delaunay : M. Pascal LAURENT
- Ecole maternelle Galilée : MME Elise DROUVILLE
- Ecole élémentaire Mouzimpré : M. Gabriel HOFFER
- Ecole d'Application du Centre : M. Gilles SAPIRSTEIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et 5 abstentions (M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, MM. KATZ, CHEVARDÉ et RIFF) les candidatures proposées.

Sont désignés représentants de la Ville aux différents Conseils d'écoles :

- Ecole maternelle J. Prévert : MME Brigitte SCHINDLER
- Ecole maternelle S. Delaunay : M. Pascal LAURENT
- Ecole maternelle Galilée : MME Elise DROUVILLE
- Ecole élémentaire Mouzimpré : M. Gabriel HOFFER
- Ecole d'Application du Centre : M. Gilles SAPIRSTEIN

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 11 juin 2020.

Extrait conforme



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2020

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	28
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil municipal le :	2 juin 2020
- Convocation distribuée le :	2 juin 2020
- Affichage du compte-rendu le :	12 juin 2020
- Affichage du procès-verbal le :	10 juillet 2020

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, M. EL JAOUHARI, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME CREUSOT, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIR

- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME Nadine CADET

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire